CALYSSENCE · KIT TRANSPARENCE IA

Les mentions à ajouter *à vos contenus IA.*

Des formulations prêtes à copier pour vos publicités, vos réseaux, votre site et vos annonces. Signaler un contenu créé avec l'IA protège votre marque : vos clients savent ce qu'ils regardent, et vous restez dans les règles.

Pourquoi signaler

Le règlement européen sur l'IA (article 50) demande, depuis le 2 août 2026, de signaler les contenus générés ou modifiés par IA qui ressemblent à de vraies personnes, de vrais lieux ou de vrais événements (les « hypertrucages »).

Meta affiche une mention « Infos IA » sur les publicités créées ou fortement modifiées avec l'IA, et propose une étiquette IA pour les publications. TikTok propose aussi d'étiqueter les contenus générés par IA à la publication.

La confiance : un contenu annoncé comme une mise en scène ne déçoit personne. Un contenu présenté comme réel alors qu'il ne l'est pas peut constituer une pratique commerciale trompeuse.

Les mentions types

PUBLICITÉ META OU TIKTOK

Dans le texte de l'annonce, en plus de l'étiquette ajoutée par la plateforme.

« Visuel créé avec l'intelligence artificielle. »

« Créé avec l'IA. »

Format court possible en fin de texte. Activez aussi l'étiquette IA proposée par la plateforme quand elle existe.

VIDÉO AVEC UN PERSONNAGE GÉNÉRÉ (UGC IA)

Sur la vidéo (sous-titre discret) ou dans la légende.

« Personnage généré par IA. Ce contenu est une mise en scène. »

« Mise en scène réalisée avec un personnage créé par IA. »

Un personnage IA ne doit jamais être présenté comme un vrai client. Pas de faux témoignage, pas de faux avis.

PUBLICATION INSTAGRAM, FACEBOOK, LINKEDIN

Dans la légende, et avec l'étiquette IA de la plateforme si elle est proposée.

« Image créée avec l'IA. »

« #CrééAvecIA »

SITE E-COMMERCE ET FICHES PRODUIT

Sous le visuel ou dans la galerie produit.

« Mise en scène créée avec l'IA à partir de photos du produit réel. »

« Visuel d'ambiance créé avec l'IA. »

Gardez au moins une photo réelle du produit sur la fiche.

ANNONCE IMMOBILIÈRE (HOME STAGING IA)

Sur la photo elle-même, et dans le texte de l'annonce.

« Photo réaménagée virtuellement. Le bien est proposé non meublé. »

« Projection d'aménagement réalisée par IA. »

Publiez aussi la photo d'origine. Ne modifiez jamais la structure du bien : murs, fenêtres, vue, surfaces.

COMMERCE, AFFICHE, VITRINE, ÉCRAN

En petit, en bas du visuel.

« Visuel créé avec l'IA. »

MENTIONS LÉGALES OU PAGE « À PROPOS » DE VOTRE SITE

Une phrase générale qui couvre l'ensemble de vos contenus.

« Certains visuels et vidéos de ce site ont été créés avec l'aide de l'intelligence artificielle, sous direction artistique humaine. Ils sont signalés comme tels. »

Les bons réflexes

• Gardez une trace de chaque création : date, outils utilisés, éléments générés. Calyssence vous la fournit avec chaque livraison.

• Jamais le visage ou la voix d'une personne réelle sans son accord écrit.

• Jamais de marque, de logo ou de personnage protégé sans autorisation.

• Le vrai reste le vrai : avis clients, chantiers, résultats et chiffres doivent venir de la réalité.

Sources : Règlement (UE) 2024/1689, article 50 (eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1689/oj) · Meta, « Expanding GenAI Transparency for Meta's Ads Products », février 2025 (about.fb.com). Informations générales à jour au 14 novembre 2026. Elles ne remplacent pas un conseil juridique adapté à votre situation.

Calyssence · Direction artistique et création visuelle IA · Strasbourg · contact@calyssence.fr · calyssence.video